

prend volontairement sa retraite des forces armées, sera réduite dans le cas d'un officier ou d'un homme ayant moins de 20 ans de service dans les forces régulières, de 5% pour chaque année entière dont son âge au moment de la retraite est inférieure à l'âge de la retraite applicable à son grade ou, dans le cas d'un homme comptant 20 années ou plus de service dans les forces régulières, de 5% pour chaque année entière dont sa période de service dans les forces régulières est inférieure à 25 ans.

2. Oui.

LES EXPORTATIONS DE PÂTE ET PAPIER

Question n° 1233—M. Faulkner:

1. Quel pourcentage de la pâte à papier produite au Canada est transformé au Canada, en, a) papier fin, b) papier kraft ou d'emballage, c) carton et papier spéciaux?

2. Pour chacune des cinq dernières années, quelle a été la valeur annuelle totale des exportations en provenance des secteurs protégés de l'industrie de la pâte et du papier?

3. Quel était le rapport entre les exportations et la production domestique totale dans les secteurs protégés?

L'hon. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire auprès du ministre du Commerce):

1. a), b) et c): Les données dont dispose le Bureau fédéral de la statistique ne sont pas suffisamment détaillées pour révéler les quantités de pâte utilisées dans la fabrication de certaines qualités de papier. Toutefois, les renseignements qui suivent existent pour l'année 1963:

Production totale de pâte de bois	12,474,107
Pâte de bois utilisée dans la fabrication du papier de base et du carton	8,484,040
Pâte de bois exportée	3,339,492
Pâte de bois importée	74,208
Production de «papier à écrire et de papier autocopiste» et de «papiers fins divers»	204,450
Production de «papiers d'emballage»	340,604
Production de «papiers hygiéniques» (appelés parfois papiers grossiers)	182,339
Production de «carton»	1,299,382
Il n'existe pas de renseignements sur les «papiers spéciaux».	

2 et 3. La statistique des exportations n'est pas établie sur une base compatible avec la façon dont la question a été posée.

CHANGEMENT DE NOMS D'ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES

Question n° 1234—M. Forrestall:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de supprimer le sigle HMCS des noms HMCS *Stadacona* et HMCS *Shearwater* pour le remplacer par le sigle CFB?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de supprimer le sigle RCAF du nom RCAF *Station Greenwood* et de toutes les autres stations de l'Aviation canadienne pour le remplacer par le sigle CFB?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre de la Défense nationale): 1. Oui, la Base des Forces canadiennes d'Halifax comprend maintenant des éléments de ce qui était auparavant le HMCS *Stadacona* ainsi que des éléments de certaines autres unités. De même, le HMCS *Shearwater* et certaines autres unités et sous-unités sont devenus la Base des Forces canadiennes de *Shearwater*.

2. Dans les cas où des bases de l'Aviation royale du Canada ont été transformées en bases des Forces canadiennes, le sigle RCAF a été supprimé du nom.

LE PERSONNEL DE LANGUE FRANÇAISE À L'HÔPITAL DE LA REINE-MARIE À MONTRÉAL

Question n° 1260—M. Allard:

1. A l'hôpital de la Reine-Marie à Montréal, pour recevoir et examiner les anciens combattants de langue française, combien y a-t-il de médecins canadiens-français?

2. Quel est le total des médecins ou spécialistes traitant à cet hôpital et quel est la proportion des médecins ou spécialistes canadiens-français?

3. Quelles sont les conditions d'admission à cet hôpital d'un médecin ou spécialiste?

4. La correspondance entre les médecins ou les spécialistes ou le bureau d'administration avec les anciens combattants de langue française se fait-elle en français, et toujours en français?

5. Parmi le personnel (garde-malades, aide-garde-malades, infirmières, entretien, employés de bureau et autres) quels sont à cet hôpital le nombre total et la proportion de Canadiens français?

6. A cet hôpital, parmi tous ceux qui y travaillent, à quelque titre que ce soit, quelle est la proportion des bilingues?

L'hon. Roger J. Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants):

1. Les malades qui se présentent à l'hôpital Reine-Marie pour les anciens combattants sont reçus et examinés à la clinique externe. Le personnel de la clinique comprend 10 omnipraticiens qui y exercent leur profession à temps partiel. Trois de ces médecins sont de langue française et tous les dix parlent couramment le français. Il y a aussi à cette clinique deux médecins préposés à l'administration et qui travaillent à pleines journées; les deux sont des francophones.

2. Il y a en tout 148 médecins ou spécialistes employés à temps partiel à cet hôpital. De ce nombre, 40 sont de langue française et le plus grand nombre des autres parlent le français bien que leur langue maternelle puisse être l'anglais. Les 40 médecins d'expression française parlent tous bien l'anglais. Il y a en outre 13 spécialistes employés à pleines journées, dont quatre sont des francophones, tandis que les autres ont atteint différents niveaux de compétence en français.